

-----  
COMITE DE DIRECTION  
-----

71ème séance

Samedi, 19 mars 1938, à 10 heures.

PROCES - VERBAL  
=====

PRESENTS

MM. V.VAN STRAELEN  
M.van den ABENLE

Président  
Délégué de Monsieur le  
Ministre des Colonies

R.BOUILLENNE  
J.MAURY  
W.ROBYNS  
A.SCHOEP  
H.SCHOUTEDIEN  
J-P.HARROY

Membres  
Secrétaire du Comité de  
Direction

EXCUSES

MM. J.RODHAIN  
J.WILLEMS

Vice-Président  
Membre

-----  
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur V.VAN STRAELEN, à 10 heures.

L'examen des rapports des Conservateurs de Rutshuru et Nutsora pour les mois de janvier et février 1938 ne donne lieu à aucune remarque.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE.

Le Procès-Verbal de la séance antérieure, du 12 février 1938, est adopté à l'unanimité.

DECISION 578.- XVIIIème ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Le Comité fixe au 11 juin 1938 la date de la XVIIIème Assemblée Générale de la Commission Administrative et en établit comme suit l'Ordre du Jour :

1. Approbation du Procès-Verbal de la XVII-me Assemblée Générale.
2. Rapport Annuel pour 1937.
3. Examen du Bilan et Compte de Pertes et Profits pour l'exercice 1937.

4. Parc National de la Garamba.
5. Parc National du Katanga.
6. Communications du Secrétaire du Comité de Direction.
7. Divers.

DECISION 579.- RAPPORT DU COMITE FINANCIER.

Le Comité prend connaissance du Rapport établi par le Comité Financier de l'institution au sujet de la comptabilité de l'exercice écoulé, approuve son contenu et le soumet sous cette forme à l'approbation de la Commission.

DECISION 580.- MISSION DU DOCTEUR S.FRECHKOP.

Le Comité décide d'autoriser Monsieur le Docteur Serge FRECHKOP, Chargé de mission de l'Institut, actuellement en Afrique, à chasser des Mammifères dans les limites du Parc National de la Kagera, et notamment d'y abattre un couple de zèbres, en vue de l'étude de la faune de ce Parc.

DECISION 581.- DEMANDE DE MONSIEUR ROHRBACH.

Le Comité reçoit connaissance d'une demande transmise par le Département des Colonies et émanant de Monsieur le Docteur ROHRBACH, journaliste allemand, qui souhaite effectuer l'ascension du Ruwenzori et y rassembler une documentation destinée au KOLNISCHE ZEITUNG et KOLNISCHE ILLUSTRIERTE ZEITUNG. Le Comité décide que Monsieur ROHRBACH effectuera cette ascension aux conditions ordinaires. Il jouira seulement de l'autorisation exceptionnelle de publier, dans les journaux précités, les documents photographiques réalisés par lui dans le Parc National Albert. Une épreuve de tous les documents photographiques réalisés par lui dans le Parc devra être remise à l'institution.

DECISION 582.- DEMANDE DE MESSIEURS SWINGS ET JENNART.

Le Comité reçoit connaissance d'une demande émanant de Messieurs SWINGS et JENNART, qui ont étudié les échantillons d'eau recueillis au Parc National Albert par la mission H.DAMAS, et qui sollicitent l'autorisation de publier une note de 16 pages dans le Bulletin de la Société Royale des Sciences de Liège.

Pour rester dans le cadre de sa politique, le Comité décide de faire paraître cette note dans les publications de l'institution, comme second fascicule Mission DAMAS.

DECISION 583.- SUBSIDES GOUVERNEMENTAUX POUR EXPLORATIONS SCIENTIFIQUES.

Le Comité apprend que le Conseil des Ministres a décidé d'appuyer financièrement une mission scientifique destinée à reconnaître les sources de l'Orenoque, mission dirigée par Monsieur le Marquis de WAVRIN. Considérant que cet appui constitue une présomption que le Gouvernement Belge dispose de crédits pour financer de semblables explorations,

le Comité décide de s'adresser au Gouvernement en vue d'obtenir pour l'institution une partie des crédits disponibles. Cette lettre sera adressée à Monsieur le Président du Conseil des Ministres et à Monsieur le Ministre des Colonies.

DECISION 584.- RETRIBUTION POUR LES PROJECTIONS DES FILMS.

Le Comité revient sur ce qui a fait l'objet de sa décision 568 (6ème séance du 15 janvier 1938) et décide de porter à DEUX CENTS FRANCS net, la somme perçue par l'Institut pour la projection des films (durée approximative DEUX HEURES) Tous les frais accessoires: opérateur, déplacements, logement éventuel, sont à charge de l'organisme qui réalise la projection.

DECISION 585.- MODIFICATION DU SCHEMA DES PREVISIONS BUDGETAIRES.

Le Comité reçoit connaissance d'une proposition, émanant de Monsieur le Lieutenant-Général TILKENS, tendant à modifier la présentation des budgets de l'institution. Le Comité décide de faire examiner la question par des experts en comptabilité et de la soumettre ensuite au Comité Financier.

DEMANDE EMANANT DE MONSIEUR LOHNBERG, TRANSMISE PAR MONSIEUR ALLARD.

Le Comité reçoit connaissance d'une lettre par laquelle Monsieur ALLARD, agissant au nom de Monsieur LOHNBERG, revendique pour ce dernier des droits d'exploitation d'un gisement stannifère actuellement englobé dans les limites du Parc National de la Kagera. Le Comité décide de demander à Monsieur ALLARD de lui fixer avec précision la situation de ce gisement, sans toutefois que cette question engage l'institution.

ASCENSION DU NYAMLAGIRA REALISEE INDUMENT PAR MONSIEUR DE DYCKER.

Le Comité reçoit connaissance d'une lettre de Monsieur le Professeur MICHOT, exposant le cas de Monsieur DE DYCKER, Géologue du Gouvernement, qui, de passage au Parc National Albert lors de l'éruption récente du Nyamlagira, aurait pénétré dans le parc, ignorant les règlements, et effectué des observations dans les autorisations prescrites. Avant de réagir, le Comité émet le vœu d'attendre le résultat de l'enquête qu'il a prié le Conservateur de Rutshuru d'ouvrir à ce sujet.

Il lui semble toutefois étonnant à première vue, que DE DYCKER ait pu, alors qu'il est résidant du Kivu, ignorer les règlements organisant le tourisme dans les Parcs Nationaux.

AGRANDISSEMENTS EN PHOTOTYPPIE.

Le Comité décide d'octroyer gratuitement une collection de ces agrandissements aux collaborateurs scientifiques de l'institution, Messieurs BURGEON, COLLART, LELOUP et POLL.

LE PRESIDENT

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ

DE DIRECTION,

La séance est levée à midi.

Jean-Paul HARROU

V. VAN STRAELEN